



Communiqué de presse

065/2024

Montreuil, le 23 octobre 2024

Les violences sexistes et sexuelles doivent stopper. L'État se doit d'être exemplaire.

Alors que l'opinion publique découvre avec effroi l'ampleur des violences à l'encontre des femmes en France, la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles doit être une priorité, y compris au travail, particulièrement dans nos établissements de santé, du social et du médico-social où il apparaît que les salarié-e-s ne bénéficient pas de toute la protection qui leur est due.

Il est temps de poser des actes forts au-delà des mots et des déclarations d'intention qui ne visent qu'à banaliser la violence quand il ne s'agit pas de la taire.

Fini l'omerta ! Dans un certain nombre de nos établissements, les directions sont tentées de fermer les yeux devant ces risques de violence, comme au CHU de Toulouse, où malgré les alertes répétées du syndicat CGT face à l'arrivée d'un interne condamné pour des violences sexuelles, la direction, tout comme le corps médical, et le Président du Conseil de Surveillance rechignent à se positionner. En l'absence d'interpellation du Centre National de Gestion de leur part, tous ces acteurs participent au sentiment d'impunité que ressentent les victimes vis à vis de leurs agresseurs.

Les directions d'établissements ont des obligations en termes de sécurité des agent-e-s, des étudiant-e-s et des patient-e-s. Nous devons en finir avec ces pratiques d'un autre âge, et cela, quelle que soit la profession des personnes concernées.

L'UFMICT-CGT appelle l'ensemble des personnels de la Santé et de l'Action Sociale à organiser ou à rejoindre les initiatives locales lors de la journée du 25 novembre, journée internationale pour l'éradication des violences sexistes et sexuelles, que ce soit dans la rue, dans les foyers ou dans nos établissements.